Ecrit par Echo du Mardi le 5 août 2025

Les accords commerciaux conclus jusqu'à présent par l'administration Trump

Les accords commerciaux conclus par les États-Unis

Résumé des accords commerciaux conclus par les États-Unis avec d'autres pays depuis les annonces d'avril 2025

Date de l'annonce	Accord commercial avec	Tarifs supplémentaires convenus		
		Taux précédent		Autres accords
8 mai 2025	Royaume-Uni	10 %	10 %	10 % (au lieu de 27,5 %) sur 100 000 voitures britanniques par an, 0 % (au lieu de 50 %) sur l'acier et l'aluminium britanniques
2 juill. 2025	Vietnam	20 %	46 %	Marché largement ouvert aux produits américains
15 juill. 2025	Indonésie	19 %	32 %	Marché largement ouvert aux produits américains
22 juill. 2025	Philippines	19 %	20 %*	Marché largement ouvert aux produits américains
22 juill. 2025	Japon	15 %	25 %*	La baisse des tarifs concerne aussi les voitures. Le Japon va investir aux États-Unis.
27 juill. 2025	Union européenne	15 %	30 %*	La baisse des tarifs concerne aussi les voitures. L'UE va investir aux États-Unis.

Certaines exceptions et accords supplémentaires non liés aux droits de douane peuvent s'appliquer
* Menaces de surtaxes douanières réhaussées en juillet, après les annonces initiales d'avril 2025

Source : recherches Statista

statista

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 5 août 2025

Dimanche 27 juillet, à quelques jours de l'échéance du 1er août, les États-Unis et l'Union européenne ont conclu un accord commercial qui réduit de 30 % à 15 % les droits de douane sur les importations européennes ciblées en avril par l'administration Trump, y compris les voitures. Compte tenu des exceptions, on estime qu'environ 70 % des importations de l'UE vers les États-Unis sont concernées par ce nouveau taux.

Dans le cadre de cet accord, l'UE investira également 600 milliards de dollars supplémentaires aux États-Unis et achètera pour 750 milliards de dollars de produits énergétiques américains. Aucune annonce n'a été faite concernant un éventuel ajustement des droits de douane de l'UE en réponse. D'après les dernières données disponibles, l'UE ne prélève actuellement des droits de douane que sur environ le quart des importations américaines.

Si cet accord semble déséquilibré, il en va de même pour les autres accords conclus jusqu'à présent par les États-Unis avec d'autres pays étrangers. Les accords conclus avec des pays asiatiques comme l'Indonésie, le Vietnam et les Philippines prévoient non seulement des droits de douane américains plus élevés que ceux annoncés en avril dernier, mais également un accès quasi illimité pour les produits américains à leurs marchés respectifs, ce qui a suscité de vives critiques dans les pays concernés.

Les autres accords conclus avec les puissances du G7 ressemblent davantage à l'accord avec l'UE. Le Japon a par exemple également accepté de réaliser d'importants investissements et achats auprès des États-Unis, en échange d'une limitation des nouveaux droits de douanes américains à 15 %, tout en maintenant ses propres droits de douane inchangés. Un accord conclu en mai a également laissé intacts les droits de douane imposés au Royaume-Uni, tout en abaissant à zéro les droits de douane américains sur l'acier et l'aluminium et en prévoyant une exception pour l'importation de 100 000 voitures britanniques à un taux de 10 %. Comme ce pays n'a jamais reçu d'annonce de droits de douane réciproques plus élevés de la part de l'administration Trump, les droits de douane supplémentaires généraux appliqués sont ceux initialement annoncés au niveau mondial, soit 10 %.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !